

Septembre 2010

**La situation des mineurs privés de liberté en
Europe :
Etat des lieux à l'épreuve des droits de l'homme**

Par

Mlle Crosset Lidwine

Sous la supervision de Mme Belda Béatrice

ema

European Master's Degree in Human Rights and Democratisation

UM1

Université Montpellier 1

Année académique 2009-2010

Je dédie ce travail, conclusion de mon cursus universitaire et amorce de mon engagement professionnel dans le milieu des droits de l'homme, à celui qui, aujourd'hui, me manque plus que tout.

À toi Papa qui de là où tu es me donnes chaque jour la force et le courage nécessaires pour avancer et me dépasser.

Tu ne nous quitteras jamais.

Abstract

Aujourd'hui, en Europe et dans le monde, un grand nombre de mineurs sont privés de liberté. Au-delà de savoir si l'enfermement constitue la solution au problème de la délinquance juvénile ou de l'immigration, nous nous sommes intéressés aux conditions concrètes de détention de ces enfants en Europe, ainsi qu'au respect de certains de leurs droits fondamentaux dans divers lieux de privation de liberté. Ce travail a pour objectif d'examiner la situation des mineurs en conflit avec la loi, détenus ou emprisonnés, ainsi qu'à celle des mineurs migrants, en situation irrégulière et retenus dans des centres de rétention administrative. Il est essentiel que la justice ne s'arrête pas aux murs de ces lieux de détention. Étant donné leur âge, les mineurs sont considérés comme des personnes vulnérables et leur besoin de protection, une fois privés de liberté, n'en est que renforcé. Un arsenal d'instruments normatifs, internationaux et régionaux, veille à garantir à ces mineurs, le respect de leurs droits fondamentaux et de leur bien-être à travers des conditions dignes de détention. L'enfermement dans des milieux violents et parfois criminogènes est néfaste au bon développement des mineurs. La privation de liberté, dont ils font l'objet, ne constitue qu'une étape dans leur vie qu'il leur restera d'ailleurs à construire. Sur la base d'instruments normatifs pertinents, de jurisprudence européenne et de rapports d'organisations internationales et régionales, nous constatons le caractère essentiel du respect des normes et principes élaborés à l'attention des mineurs, souvent victimes d'abus lors de leur privation de liberté. La prise de conscience du besoin de protection accrue des mineurs privés de liberté est essentielle, mais elle n'est rien sans une volonté politique, qui, à défaut de vouloir trouver une alternative à l'enfermement, accorde la priorité au respect des droits fondamentaux dont les mineurs sont les sujets et permet un traitement digne de ces derniers durant leur privation de liberté. De cette manière, une fois leur liberté recouvrée, la réinsertion de ceux-ci ne sera pas compromise.

Abréviations

CEDH	Cour européenne des droits de l'homme
CESDH	Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CIDE	Convention internationale relative aux droits de l'enfant
CNCDH	Commission nationale consultative des droits de l'homme
Convention contre la torture	Convention européenne contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
CPT	Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
ONU	Organisation des Nations Unies
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
Principes directeurs de Riyad	Principes directeurs des Nations Unies pour la prévention de la délinquance juvénile.
Règles de Beijing	Ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs

Règles européennes	Règles européennes pour les délinquants mineurs faisant l'objet de sanctions ou de mesures.
Règles minima	Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus
Règles pour les mineurs	Règles des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de liberté
RPE	Règles pénitentiaires européennes

Table des matières

ABSTRACT	2
ABREVIATIONS	3
TABLE DES MATIERES	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I PRINCIPES JURIDIQUES APPLICABLES AUX MINEURS PRIVES DE LIBERTE	11
CHAPITRE I PAYSAGE NORMATIF	11
<i>Section 1 Les normes internationales</i>	<i>12</i>
1.1 La Convention internationale relative aux droits de l'enfant	12
1.2 Les instruments directeurs des Nations Unies en matière de justice des mineurs	13
1.3 Les recommandations des Nations Unies en matière de détention	14
<i>Section 2 Les normes régionales</i>	<i>14</i>
2.1 Les règles du Conseil de l'Europe relatives aux sanctions et aux mesures	14
2.2 Les recommandations du Conseil de l'Europe concernant la prévention de la délinquance	15
2.3 La convention européenne sur l'exercice des droits de l'enfant	15
<i>Section 3 Normes du CPT relatives aux mineurs privés de liberté</i>	<i>16</i>
CHAPITRE II CONCEPTS CLES RELATIFS A LA PRIVATION DE LIBERTE DES MINEURS	24
<i>Section 1 La minorité</i>	<i>24</i>
1.1 L'âge de la minorité	24
1.2 Les personnes vulnérables et leur besoin de protection.....	26
<i>Section 2 Les lieux de privation de liberté</i>	<i>27</i>
2.1 Les centres de détention.....	28
2.2 Les centres de rétention administrative	28
<i>Section 3 La privation de liberté des mineurs vulnérables</i>	<i>31</i>
3.1 Différents modèles de privation de liberté des mineurs en Europe	31
3.2 La réalité de la détention ou de l'emprisonnement	33
PARTIE II LA PROTECTION DES DROITS DES MINEURS PRIVES DE LIBERTE	35
CHAPITRE I LE DROIT A LA LIBERTE ET A LA SECURITE DE LA PERSONNE	38
<i>Section 1 Les circonstances justifiant la privation de liberté imposée aux mineurs</i>	<i>39</i>
<i>Section 2 La protection de l'enfant détenu</i>	<i>41</i>
2.1 Enfants placés en détention provisoire	41
2.2 La détention dans le cadre d'une éducation surveillée	42
<i>Section 3 Les garanties procédurales d'une détention régulière des mineurs privées de liberté</i>	<i>47</i>

3.1 Le droit à l'information.....	47
3.2 Le droit à l'assistance d'un avocat.....	47
3.3 Le droit de comparution devant un juge ou une autorité habilitée.....	48
CHAPITRE II LES DROITS DES MINEURS PRIVES DE LIBERTE	49
<i>Section 1 Le droit à ne pas subir de traitements cruels, inhumains ou dégradants</i>	50
1.1 La protection de la dignité du mineur en tant que personne détenue.....	51
1.1.1 La protection du mineur détenu contre les mauvais traitements	52
1.1.2 La protection du mineur détenu contre les mauvaises conditions de détention	55
a) Les centres de détention pour mineurs	55
b) Les conditions matérielles de détention	58
c) Les programmes d'activités.....	60
d) Les questions relatives au personnel.....	61
e) La discipline	63
f) Les procédures de plaintes et d'inspection	65
g) Les questions médicales	65
1.2 La protection du mineur détenu étant donné son statut de mineur par la Cour européenne des droits de l'homme	66
1.1.1 La protection des mineurs en conflit avec la loi dans la pratique de la CEDH	67
1.1.2 La protection des enfants migrants détenus dans la pratique de la CEDH	71
a) L'affaire <i>Tabitha</i>	74
a.1 Au sujet de la violation de l'article 3	74
a.2 Au sujet de la violation de l'article 5	75
a.3 Au sujet de la violation de l'article 8	76
b) L'affaire <i>Muskhadzhiyeva</i>	78
b.1 Au sujet de la violation de l'article 3	78
b.2 Au sujet de la violation de l'article 5	80
<i>Section 2 Le droit au respect de la vie privée et familiale</i>	80
2.1 La garantie du maintien de contacts avec l'extérieur.....	82
2.2 Le droit à l'éducation, à l'instruction et à une formation professionnelle en détention	83
CONCLUSION	86
BIBLIOGRAPHIE	90
DOCTRINE	90
<i>Ouvrages et articles</i>	90
<i>Sources internet</i>	92
REGLEMENTATION	96
JURISPRUDENCE.....	99